## LOYERS IMPAYÉS GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS





# Garantie Revente

Cette garantie couvre la moins-value subie lors d'une revente précipitée d'un bien immobilier. La GR intervient lorsque la vente de votre résidence principale, secondaire, mais également votre investissement locatif, est consécutive à un événement totalement indépendant de votre volonté.

### [ Risques couverts ]

#### résidence principale

Décès accidentel
PTIA accidentelle
Perte d'emploi \* exclusion de la rupture amiable du contrat de travail
Mutation professionnelle (+50km)
Liquidation judiciaire (carence de 6 mois)
Naissances multiples (carence 9 mois)
Divorce / rupture de PACS (carence 6 mois)/ carence 12 mois)

#### Investissement locatif & résidence secondaire

Décès accidentelle
PTIA accidentelle
Perte d'emploi \* exclusion de la rupture amiable du contrat de travail
Liquidation judiciaire (carence de 6 mois)
Divorce / rupture de PACS (carence 6 mois)/ carence 12 mois)

#### \* Eclaircissement sur la moins-value

La moins value est la différence négative entre le prix de revente d'un bien et son prix de revient.

#### Prix de revient :

• prix d'achat + frais de notaire + frais d'hypothèque + travaux (prévus dans l'acte de prêt)

#### Prix de revente:

• prix de revente – commission agence.

#### **Tarif**

La cotisation est unique et valable pour 2 co-acquéreurs maximum.

Le tarif est en fonction de la destination du bien (résidence Principale/secondaire ou Investissement locatif), et du mode de distribution (garantie proposée en option, ou incluse pour toutes les transactions)

#### Itête

\* en inclusion

Résidence principale \*avec mutation professionnelle

- Prime unique = 185 € pour couverture 5 ans
- Prime unique = 335 € pour couverture 9 ans

Investissement locatif \*sans mutation professionnelle

- Prime unique = 175 € pour couverture 5 ans
- Prime unique = 325 € pour couverture 9 ans

#### \* distribution isolée

Résidence principale \*avec mutation professionnelle

• Taux de cotisation annuel = 0.020% de la valeur d'achat du bien pour une couverture max de 9 ans

#### 2 têtes

\*en inclusion

Résidence principale \*avec mutation professionnelle

- Prime unique = 265 € pour couverture 5 ans
- Prime unique = 480 € pour couverture 9 ans

Investissement locatif \*sans mutation professionnelle

- Prime unique = 245 € pour couverture 5 ans
- Prime unique = 460 € pour couverture 9 ans

#### \* distribution isolée

Taux de cotisation annuel = 0.029% de la valeur d'achat du bien pour une couverture max de 9 ans.

\*Le taux de cotisation est révisable annuellement